

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
10 juillet 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 10 juillet 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris en votre qualité de Président du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Comme suite à la résolution [2166 \(2014\)](#) du Conseil de sécurité et aux précédentes lettres que j'ai adressées au Conseil les 1^{er} et 28 août, 9 septembre et 16 décembre 2014, les 20 juillet et 13 octobre 2015, le 28 septembre 2016, le 5 juillet 2017, les 24 et 25 mai 2018, le 20 juin 2019 et le 6 mars 2020, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit :

Requête interétatique introduite devant la Cour européenne des droits de l'homme et présentation d'observations

Aujourd'hui, les Pays-Bas ont décidé d'introduire devant la Cour européenne des droits de l'homme une requête interétatique contre la Fédération de Russie pour le rôle qu'elle a joué dans la destruction de l'appareil de la Malaysia Airlines affrété pour le vol MH17. Le Gouvernement néerlandais présentera parallèlement des observations dans le cadre des requêtes individuelles portées devant la Cour par les plus proches parents des victimes contre la Fédération de Russie à la suite de la destruction de l'appareil assurant le vol MH17.

Le Gouvernement néerlandais souhaite s'assurer que, lorsqu'elle examine ces requêtes, la Cour dispose de toutes les informations qu'il détient concernant ces affaires et qu'elle ait connaissance de l'avis des Pays-Bas sur lesdites informations.

En prenant ces mesures, les Pays-Bas apportent le plus large appui aux requêtes individuelles portées devant la Cour par les proches des victimes contre la Fédération de Russie. En introduisant cette requête interétatique, ils se placent du côté des 298 victimes du vol MH17 et de leurs proches.

La requête interétatique déposée devant la Cour porte sur la responsabilité de la Fédération de Russie en raison du rôle qu'elle a joué dans la destruction de l'appareil affrété pour le vol MH17. Il s'agit d'une nouvelle étape dans l'action menée par les Pays-Bas pour établir la vérité, obtenir justice et amener les responsables à répondre de leurs actes. Cette affaire reste l'une des priorités du Gouvernement néerlandais.

Les requêtes individuelles introduites par les proches des victimes devant la Cour européenne des droits de l'homme, la requête interétatique portée par les Pays-Bas devant la Cour, l'enquête judiciaire et le procès en cours contre quatre personnes suspectées d'avoir joué un rôle dans la destruction de l'appareil assurant le vol MH17 et les réunions trilatérales auxquelles participent l'Australie, la Fédération de Russie



et les Pays-Bas sont autant de volets distincts pour établir la vérité, obtenir justice et amener les responsables à répondre de leurs actes.

Réunions trilatérales

Le Royaume des Pays-Bas souhaite réaffirmer qu'il reste déterminé à poursuivre les réunions trilatérales en cours entre la Fédération de Russie, d'une part, et l'Australie et les Pays-Bas, d'autre part.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Karel J. G. **van Oosterom**
